

Vous souhaitez collaborer à la revue Cheminement?

Cheminement
5 MAGAZINES DANS 1
AU CŒUR DE VOTRE MIEUX-ÊTRE

QUI PEUT SOUMETTRE UN ARTICLE?

Les auteurs et les professionnels travaillant dans le domaine du mieux-être et des approches naturelles à la santé globale, ainsi que toutes personnes souhaitant contribuer à enrichir les lecteurs de la revue *Cheminement*. Nous accueillerons tous les articles qui correspondent à nos *Normes de rédaction* lesquelles sont accessibles sur le site Web www.cheminement.com, sous l'onglet « La revue » ou en communiquant avec nous en tout temps à info@cheminement.com ou au **819 778 6563, poste 303**.

Comment savoir si mon article sera publié?

Voici ce qui influence notre choix de publier ou non un article :

Nos normes de rédaction :

Tous les articles soumis qui répondent aux normes de rédaction seront publiés dans la revue imprimée. Ces articles seront publiés soit en version intégrale, soit en extrait dans lequel on y trouvera un hyperlien pour lire l'intégralité de l'article. Chaque mois, des milliers de visiteurs consultent le site Web.

Le nombre de pages disponibles :

Le nombre de pages disponibles détermine le nombre d'articles qui pourront être publiés en version intégrale dans la revue.

Les annonceurs qui souhaitent écrire :

Les annonceurs de la revue qui soumettent des articles dans le respect des normes de rédaction ont priorité quant aux espaces réservés aux versions intégrales. Toutefois, plusieurs annonceurs ne soumettent pas d'articles, ce qui laisse des espaces disponibles dans nos pages.

Quel autre critère influence le choix de publier un article en version intégrale?

La qualité de l'article et la pertinence des sujets traités. La qualité du contenu étant sans conteste notre priorité.



COMMENT PROCÉDER POUR ANNONCER DANS LA REVUE? ET QUELLES SONT MES OPTIONS?

Une trousse d'information détaillée est accessible sur le site Web www.cheminement.com, sous l'onglet « La revue ». La trousse présente les options en détail et les tarifs pour chacune des options. Vous pouvez aussi communiquer avec nous en tout temps pour recevoir un fichier détaillé en format PDF.

La revue *Cheminement* est publiée quatre fois par année et est distribuée un peu avant le début de chaque saison. Le tirage est de 12 000 exemplaires qui sont distribués sur les territoires des deux rives de la grande région de l'Outaouais. Selon un sondage effectué en 2013, la revue *Cheminement* compte plus de 20 000 lecteurs par édition, c'est à dire 1,9 lecteur pour chaque exemplaire.

Aperçu des options pour annoncer dans la revue :

- Vous pouvez choisir le format carte professionnelle ou tout autre format allant de 1/8 de page à une double page.
- Nous offrons des espaces pour la publicité informative laquelle présente de nets avantages pour les entreprises ou les personnes qui aiment écrire. Elles sont offertes en trois formats : 1/2 page, pleine page ou double page. Ces formats ont l'avantage de donner un rabais de 30 % en raison de leur contenu de nature informative.

NOUVEAUTÉ : Publicité informative pour les entreprises de deux à plusieurs intervenants. Cette nouvelle option a été conçue pour offrir une vitrine de conseils aux lecteurs de la revue *Cheminement*. Cette option donne un rabais de 30 % en raison de son contenu de nature informative.

NOUVEAUTÉ : Dès la prochaine édition d'automne, la revue *Cheminement* réintroduira sa section « **Calendrier des activités** » qui dresse la liste des ateliers, des formations, des séances d'information et toute autre activité à un prix abordable. Un exemple du Calendrier des activités se trouve à la page 47 de l'édition de l'été 2017 | Volume 20, numéro 4.

NORMES DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION À L'INTENTION DES AUTEURS

1. PRÉSENTATION ET STYLE

- Entre 550 et 650 mots, incluant le titre, les sous-titres et la signature. Les textes doivent être soumis en format Word seulement.
- La qualité de la rédaction et de l'information est essentielle.

Nous invitons les auteurs à adopter un style de rédaction simple et concis, sans compromettre pour autant les renseignements importants ou l'analyse. Servez-vous de statistiques, d'anecdotes et de citations pour étoffer le contenu, le cas échéant. L'article doit être rédigé dans une perspective informative et ne doit contenir aucune publicité relative à un produit ou à une entreprise.

Un espace est alloué à la fin du texte pour insérer le nom de l'auteur, le nom de l'entreprise, la nature du service, l'adresse courriel, le site Web, la page Facebook et une photo de l'auteur en haute résolution. Prévoir un maximum de 20 mots. La photo et les coordonnées doivent nous parvenir en même temps que le texte.

2. NOTES, RÉFÉRENCES ET CITATIONS

Pour éviter d'alourdir le texte, veuillez limiter à deux le nombre de notes en bas de page.

3. PHOTOS, ILLUSTRATIONS ET DESSINS

Vos suggestions d'images, d'illustrations ou de dessins sont les bienvenues; cependant, le choix final relève de la graphiste, appuyé par l'éditeur. Nous pourrions utiliser les images que vous nous avez envoyées dans la mesure où elles sont de bonne résolution et que le tout est harmonieux dans la mise en page.

Les photos et illustrations doivent nous parvenir en haute résolution, en version jpeg, dans une pièce jointe à votre courriel. Vous devrez aussi joindre un document Word dans lequel vous avez indiqué où placer les photos ou illustrations dans le texte. Le tout doit nous parvenir en même temps que le texte.

4. LECTURE DES TEXTES

Tous les articles sont lus et révisés afin de déterminer s'ils seront acceptés ou refusés et de suggérer des modifications qui s'imposent.

L'éditeur pourra, le cas échéant :

- demander à l'auteur de clarifier certains passages ou de développer davantage certaines idées pour faciliter la compréhension du lecteur et mieux capter son attention;
- proposer de raccourcir, de modifier ou d'éliminer certaines sections du texte;
- ou lui signifier que son texte est refusé.

5. RÉVISION FINALE

Une fois le texte accepté en version finale, il est envoyé à la révision. La révision porte sur la forme, jamais sur le fond. Aucun texte ne sera soumis de nouveau à l'auteur pour approbation finale. En rédigeant un article, l'auteur accepte cette condition.

6. MISE EN PAGE FINALE

La mise en page finale ne sera pas soumise à l'approbation de l'auteur. En rédigeant un article, l'auteur accepte cette condition.

Merci de collaborer au mieux-être de nos lecteurs.

PUBLICITÉ

Pour acheter un espace publicitaire, veuillez vous adresser à Denis Manseau, 819-778-6563, poste 303, ou 819-209-3397 (cellulaire).

Notre revue est lue par plus de 20 000 personnes; une extraordinaire visibilité si vous y ajoutez une publicité.